

Préfecture
Département de
Hérault et de la
Mer du littoral

PLAN DE PREVENTION DES RISQUES NATURELS D'INONDATION ET LITTORAUX (SUBMERSION MARINE)


Commune de LA GRANDE MOTTE

Carte du zonage réglementaire

Procédure	Préscription	Enquête Publique	Approbation
Elaboration	04/07/2011	Du 21/01/2014 au 20/02/2014	18/04/2014

Echelle 1 / 5 000'

- Légende**
- Zone rouge de défilement RD
 - Zone rouge naturelle Rn
 - Zone rouge urbaine Ru
 - Zone rouge de précaution Rp
 - Zone bleue urbaine Bu
 - Zone bleue urbaine Bu 1
 - Zone de précaution urbaine Zpu
 - Zone de précaution résidentielle Z1
 - Zone de précaution allège Z2
 - Limite zone Urbaine



Direction Départementale des Territoires et de la Mer

Service Eau et Risques
Unité Prévention des Risques
Naturels et Technologiques

© IGN - BD ParcelLiaire ©
© IGN - BD Topo©